



Textes et discours

Auteurs : les groupes parlementaires

Date : le 26 juin 2007

Lieu : le palais Bourbon

source : Assemblée nationale

DECLARATIONS POLITIQUES DES GROUPES

(XIII^e législature)

Les déclarations politiques des groupes, signées de leurs membres, accompagnées de la liste de ces membres et des députés apparentés, ainsi que du nom du président du groupe, ont été remises le mardi 26 juin 2007 au Secrétariat général de la Présidence.

Groupe de l'Union pour un Mouvement populaire (U.M.P)

Fidèles à l'esprit, comme à la lettre, de la Constitution de la Vème République et unis autour du Président de la République élu le 6 mai 2007 les députés soussignés se constituent, par la présente déclaration, en groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire.

Plus que jamais attachés aux valeurs qui fondent notre projet : le travail, l'encouragement donné à l'initiative et à la responsabilité, l'autorité, la fraternité et la grandeur de la France, ils abordent cette nouvelle législature avec la ferme volonté d'agir au plus près des préoccupations quotidiennes de tous leurs concitoyens. Ils entendent donner, par leur action législative, une traduction concrète aux engagements pris devant les Français lors des campagnes présidentielle et législatives.

Réhabiliter le travail

Le chômage de masse, la précarité du travail et les 35 heures n'ont pas seulement fragilisé notre société et notre économie. Ils ont dévalorisé le travail. Notre pays est devenu celui qui travaille le moins en Europe. Nous ne pouvons continuer dans cette voie.

Nous voulons rappeler que le travail est une condition de la liberté et de la dignité, qu'il est le moteur de la promotion sociale, de la croissance, que tout doit être fait pour donner du travail à ceux qui n'en ont pas, mais également qu'il n'est pas acceptable que certains refusent de travailler alors qu'ils le pourraient.

Nous voulons encourager l'augmentation du pouvoir d'achat, en permettant à ceux qui souhaitent travailler plus de gagner plus, en diminuant la pression fiscale, en garantissant aux personnes âgées le maintien de leur pouvoir d'achat.

Encourager l'initiative et la responsabilité

Nous voulons réhabiliter le mérite, l'effort, le goût du risque. Ceux qui travaillent, qui font des efforts, qui prennent des initiatives, ceux qui trébuchent, mais qui se relancent, doivent être valorisés et récompensés à la hauteur de leur mérite.

Il faut cesser de compliquer la vie de la quasi-totalité des ménages, des entreprises, des collectivités territoriales et des associations. Il faut simplifier les structures, arrêter la machine à produire de la complexité, qui ne résout rien. Chacun doit reprendre confiance dans les autres, pour une société moins rigide, plus libre et réconciliée.

Certains qu'un interventionnisme étatique tatillon et une gestion dispendieuse des deniers publics affaibliraient les forces de l'économie française dans la compétition internationale, les députés du groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire s'engagent à donner toutes ses chances à l'économie de leur pays pour le mettre sur les rails du plein emploi.

Attachés à une gestion rigoureuse de l'argent public, les députés de l'Union pour un Mouvement Populaire attendent aussi de l'Etat qu'il montre l'exemple et conduise une politique sérieuse des finances publiques visant à alléger la contrainte que fait peser sur la France et sur ses jeunes générations la persistance de déficits et de dettes publics excessifs.

Transmettre les repères de l'autorité, du respect et du mérite

On a pris l'habitude de dire que l'autorité, le respect, le mérite n'étaient pas des valeurs importantes. Nous considérons que ce sont des valeurs fondamentales sans lesquelles il n'y a pas de société possible.

Nous devons tout faire pour que les familles, l'école, la société dans son ensemble soient de nouveau des lieux de transmission de ces repères.

Convaincus que ni la liberté, ni la justice sociale ne sont effectivement garanties dans une société frappée par l'insécurité, les députés de l'Union pour une Majorité Populaire poursuivront avec détermination la politique de sécurité engagée depuis 2002 pour la tranquillité de tous.

Relever le défi du développement durable

Le développement et l'aménagement durable, la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité sont des défis majeurs du 21^{ème} siècle en France et dans le monde. Conscients de ces enjeux, les députés du groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire s'engagent à mettre le développement durable au cœur des politiques publiques.

Nous voulons encourager une politique énergétique qui concilie notre indépendance énergétique et les exigences de développement durable. Il convient de conforter l'énergie nucléaire, d'investir fortement dans la recherche et le développement des énergies renouvelables et des énergies nouvelles. Nous voulons inciter les français à adopter des comportements vertueux en mettant en place une fiscalité écologique adaptée et en favorisant les économies d'énergie.

Nous soutiendrons l'action du Président de la République au niveau international pour la réduction des gaz à effet de serre et la protection de la biodiversité.

Conduire de grandes politiques de solidarité, fraternelles et responsables

Convaincus que la croissance n'a d'autre but que de servir le progrès social et attachés à ce que ses fruits soient équitablement partagés, les députés de l'Union pour un Mouvement Populaire réaffirment leur confiance dans la capacité de la société française à garantir la pérennité des mécanismes collectifs de solidarité qui lui sont propres.

Nos politiques de solidarité méritent mieux que l'avarice et le rationnement. C'est pourtant ce que nous leur faisons subir depuis des années parce que nous ne commençons pas par le commencement : créer des richesses marchandes. C'est à ce prix que nous pourrions préserver notre pacte social et l'excellence de notre système de santé.

Nous devons dégager des moyens supplémentaires pour mener de grandes politiques de solidarité, en particulier en faveur des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes.

Pour une France, fer de lance d'une Europe qui pèse dans le monde

Soucieux du rayonnement de la France, les députés de l'Union pour un Mouvement Populaire soutiendront activement les initiatives prises par le Président de la République pour que la voix de la France se fasse entendre partout, en Europe et dans le monde.

Convaincus que dans bien des domaines l'Europe est l'avenir de la France, qu'elle doit nous permettre de faire à plusieurs ce que seuls nous faisons moins bien, ils attendent de l'Union européenne qu'elle se rapproche du citoyen et que son fonctionnement soit plus démocratique. La réforme des institutions européennes est, à cet égard, essentielle.

L'Europe doit protéger ses peuples dans la mondialisation et face aux délocalisations. Elle doit agir dans le monde pour que les valeurs de la civilisation ne cèdent pas sous la pression des seuls intérêts commerciaux et financiers. Elle doit défendre les droits de l'homme, la démocratie, la protection des plus faibles, la solidarité, la promotion du développement durable.

S'il veut rester lui-même, notre pays a besoin de changements profonds, unis autour du Président de la République, Nicolas SARKOZY, et de son gouvernement, voilà le sens que les députés du groupe de l'Union pour un Mouvement Populaire entendent donner à leur action pour les cinq années qui viennent.

GROUPE DE L'UNION POUR UN MOUVEMENT POPULAIRE (314 membres)

M. Bernard Accoyer, M. Manuel Aeschlimann, M. Yves Albarello, Mme Michèle Alliot-Marie, M. Alfred Almont, Mme Nicole Ameline, M. Jean-Paul Anciaux, M. Benoist Apparu, M. Jean Auclair, Mme Martine Aurillac, Mme Roselyne Bachelot-Narquin, M. Pierre-Christophe Baguet, M. Patrick Balkany, M. Jean Bardet, Mme Brigitte Barèges, M. François Baroin, Mme Sylvia Bassot, M. Patrick Beaudouin, M. Pierre Bédier, M. Jacques-Alain Bénisti, M. Jean-Louis Bernard, M. Marc Bernier, M. Xavier Bertrand, M. Jean-Yves Besselat, M. Jérôme Bignon, M. Jean-Marie Binetruy, M. Claude Birraux, M. Étienne Blanc, M. Émile Blessig, M. Roland Blum, M. Claude Bodin, M. Philippe Boennec, M. Marcel Bonnot, M. Jean-Louis Borloo, M. Jean-Claude Bouchet, M. Gilles Bourdouleix, Mme Chantal Bourragué, Mme Christine Boutin, M. Loïc Bouvard, M. Michel Bouvard, Mme Valérie Boyer, Mme Françoise Branget, M. Xavier Breton, M. Philippe Briand, M.

Bernard Brochand, Mme Chantal Brunel, M. Michel Buillard, M. Yves Bur, M. Dominique Bussereau, M. Dominique Caillaud, M. Patrice Calmejane, M. François Calvet, M. Bernard Carayon, M. Pierre Cardo, M. Olivier Carré, M. Gilles Carrez, Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud, M. Yves Censi, M. Hervé de Charette, M. Jean-Paul Charié, M. Jérôme Chartier, M. Luc Chatel, M. Gérard Cherpion, M. Jean-François Chossy, M. Jean-Louis Christ, M. Dino Cinieri, M. Éric Ciotti, M. Pascal Clément, M. Philippe Cochet, M. Georges Colombier, Mme Geneviève Colot, M. Jean-François Copé, M. François Cornut-Gentile, M. Louis Cosyng, M. René Couanau, M. Édouard Courtial, M. Alain Cousin, M. Jean-Yves Cousin, M. Jean-Michel Couve, M. Paul-Henri Cugnenc, M. Henri Cuq, Mme Marie-Christine Dalloz, M. Olivier Dassault, M. Marc-Philippe Daubresse, M. Bernard Debré, M. Bernard Deflesselles, M. Lucien Degauchy, M. Rémi Delatte, M. Richard Dell'Agnola, M. Jean-Marie Demange, M. Yves Deniaud, M. Bernard Depierre, M. Vincent Descoeur, M. Patrick Devedjian, M. Nicolas Dhuicq, M. Éric Diard, M. Michel Diefenbacher, M. Jacques Domergue, M. Jean-Pierre Door, M. Dominique Dord, M. Jean-Pierre Dupont, M. Renaud Dutreil, Mme Marie-Hélène des Esgaulx, M. Christian Estrosi, M. Gilles d'Ettore, M. Daniel Fasquelle, M. Yannick Favennec, M. Georges Fenech, M. Jean-Michel Ferrand, M. Daniel Fidelin, M. François Fillon, M. André Flajolet, M. Jean-Claude Flory, M. Nicolas Forissier, Mme Marie-Louise Fort, M. Jean-Michel Fourgous, M. Marc Francina, Mme Arlette Franco, M. Pierre Frogier, M. Yves Fromion, M. Sauveur Gandolfi-Scheit, M. Jean-Paul Garraud, M. Daniel Garrigue, M. Claude Gatignol, M. Gérard Gaudron, M. Jean-Jacques Gaultier, M. Hervé Gaymard, M. Guy Geoffroy, M. Bernard Gérard, M. Alain Gest, M. Franck Gilard, M. Georges Ginesta, M. Jean-Pierre Giran, M. Louis Giscard d'Estaing, M. Claude Goasguen, M. François-Michel Gonnot, M. Didier Gonzales, M. Jean-Pierre Gorges, M. Philippe Gosselin, M. Philippe Goujon, M. François Goulard, M. Michel Grall, M. Jean-Pierre Grand, Mme Claude Greff, M. Jean Grenet, M. François Grosdidier, M. Jacques Groperrin, M. Serge Grouard, M. Louis Guédon, Mme Françoise Guégot, M. Jean-Claude Guibal, M. Jean-Jacques Guillet, M. Christophe Guilloteau, M. Gérard Hamel, M. Michel Havard, M. Michel Heinrich, M. Laurent Hénart, M. Michel Herbillon, M. Antoine Herth, Mme Françoise Hostalier, M. Philippe Houillon, M. Guénhaël Huet, M. Sébastien Huyghe, Mme Jacqueline Irlès, M. Christian Jacob, M. Denis Jacquat, M. Yves Jégo, Mme Maryse Joissains-Masini, M. Alain Joyandet, M. Didier Julia, M. Christian Kert, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, M. Jacques Kossowski, M. Patrick Labaune, Mme Fabienne Labrette-Ménager, M. Marc Laffineur, M. Jacques Lamblin, M. Jean-François Lamour, Mme Marguerite Lamour, M. Pierre Lang, Mme Laure de La Raudière, M. Pierre Lasbordes, M. Charles de La Verpillière, M. Thierry Lazaro, M. Robert Lecou, M. Jean-Marc Lefranc, M. Marc Le Fur, M. Jacques Le Guen, M. Michel Lejeune, M. Pierre Lellouche, M. Bruno Le Maire, M. Dominique Le Mèner, M. Jacques Le Nay, M. Jean-Claude Lenoir, M. Jean-Louis Léonard, M. Jean Leonetti, M. Pierre Lequiller, M. Céleste Lett, Mme Geneviève Levy, M. François Loos, M. Gérard Lorgeoux, Mme Gabrielle Louis-Carabin, M. Lionnel Luca, M. Daniel Mach, M. Richard Mallié, M. Jean-François Mancel, M. Alain Marc, M. Thierry Mariani, Mme Christine Marin, M. Hervé Mariton, Mme Muriel Marland-Militello, M. Alain Marleix, M. Jean Marsaudon, M. Philippe Armand Martin, Mme Henriette Martinez, M. Patrice Martin-Lalande, M. Alain Marty, M. Jacques Masdeu-Arus, M. Jean-Claude Mathis, M. Jean-Philippe Maurer, M. Pierre Méhaignerie, M. Christian Ménard, M. Damien Meslot, M. Philippe Meunier, M. Jean-Claude Mignon, Mme Marie-Anne Montchamp, M. Pierre Morange, Mme Nadine Morano, M. Pierre Morel-A-l'Huissier, M. Jean-Marie Morisset, M. Georges Mothron, M. Étienne Mourrut, M. Alain Moyne-Bressand, M. Renaud Muselier, M. Jacques Myard, M. Jean-Marc Nesme, M. Jean-Pierre Nicolas, M. Yves Nicolin, M. Hervé Novelli, M. Patrick Ollier, Mme Françoise de Panafieu, M. Bertrand Pancher, M. Yanick Paternotte, Mme Béatrice Pavy, Mme Valérie Pecresse, M. Jacques Pélissard, M. Philippe Pemezec, M. Dominique Perben, M. Bernard Perrut, M. Étienne Pinte, M. Michel Piron, M. Henri Plagnol, M. Serge Poignant, Mme Bérengère Poletti, M. Axel Poniatowski, Mme Josette Pons, M. Christophe Priou, M. Jean Proriol, M. Didier Quentin, M. Michel Raison, M. Éric Raoult, M. Frédéric Reiss, M. Jean-Luc Reitzer, M. Jacques Remiller, M. Bernard Reynès, M. Franck Reynier, M. Franck Riester, M. Jean Roatta, M. Didier Robert, M. Camille de Rocca Serra, Mme Marie-Josée Roig, M. Jean-Marie Rolland, Mme Valérie Rosso-Debord, M. Jean-Marc Roubaud, M. Max Roustan, M. Martial Saddier, M. Francis Saint-Léger, M. Bruno Sandras, M. François Scellier, M. André Schneider, M. Jean-Marie Sermier, M. Jean-Pierre Soisson, M. Michel Sordi, M. Daniel Spagnou, M. Éric Straumann, M. Alain Suguenot, Mme Michèle Tabarot, M. Lionel Tardy, M. Jean-Charles Taugourdeau, M. Guy Teissier, M. Michel Terrot, M. Jean-Claude Thomas, M. Dominique Tian, M. Jean Tiberi, M. Alfred Trassy-Paillogues, M. Georges Tron, M. Jean Ueberschlag, M. Christian Vanneste, M. François Vannson, Mme Isabelle Vasseur, Mme Catherine Vautrin, M. Patrice Verchère, M. Jean-Sébastien Vialatte, M. René-Paul Victoria, M. Philippe Vitel, M. Gérard Voisin, M. Michel Voisin, M. Jean-Luc Warsmann, M. Laurent Wauquiez, M. Érix Woerth, M. André Wojciechowski, M. Gaël Yanno, Mme Marie-Jo Zimmermann et M. Michel Zumkeller.

Le président du groupe : Jean-François COPÉ

Apparentés aux termes de l'article 19 du Règlement (6)

M. Gabriel Biancheri, M. Jean-Pierre Decool, M. Alain Ferry, Mme Arlette Grosskost, M. Franck Marlin, M. Joël Sarlot.

Groupe Socialiste, radical et citoyen (SRC)

Préambule

La liberté de conscience, la liberté de la pensée et son expression sont l'apanage de la République. Elles sont inséparables de la dignité du citoyen et leur défense est le premier devoir du parlementaire. Pour le respect de ces libertés fondamentales dans le cadre de l'Assemblée nationale, se regroupent les députés socialistes, radicaux et citoyens.

Déclaration

Par cette déclaration, les députés socialistes, radicaux, citoyens, divers gauche élus les 10 et 17 juin 2007 pour la XIIIème législature de la Vème république, se constituent en groupe socialiste, radical et citoyen à l'Assemblée nationale.

Alors que les institutions de la Vè République connaissent une dérive présidentielle, nous défendons les principes d'un régime parlementaire équilibré fondé sur le respect de la séparation des pouvoirs, sur le plein exercice des compétences législatives et de contrôle du Parlement ainsi que sur le fait majoritaire. Nous assumerons notre pouvoir représentatif et décisionnel au sein de toutes les instances de l'Assemblée nationale.

Nous nous inscrivons dans l'opposition et resterons solidaires dans le respect de l'identité de chaque composante du groupe. Nous définirons par nos propositions et nos amendements les fondements d'une alternative de gauche, réformiste, progressiste et républicaine.

Nous nous appuyons sur les valeurs constantes de la gauche et de la République: la liberté, l'égalité, la solidarité, la sécurité, la laïcité, l'écologie. Ces valeurs s'appuient sur la responsabilité individuelle sans laquelle il n'y a pas de société organisée.

Conscients que notre action s'inscrit dans le cadre global de la mondialisation des rapports économiques, culturels, sociaux entre les nations et les individus, nous luttons contre la pauvreté et toutes les formes d'exclusion ou de discrimination pour assurer à nos compatriotes l'exercice effectif de leurs droits et libertés, la dignité et l'épanouissement personnel. Nous défendons le travail et agissons pour assurer une meilleure sécurité des salariés contre l'extension des précarités.

Attachés à l'autorité et à la neutralité de la puissance publique, nous promouvons la conception d'un Etat modernisé qui assure la justice et la solidarité entre les citoyens ; qui garantit le droit à la santé et à la retraite pour chacun ; qui s'appuie sur des services publics rénovés correspondant aux besoins de la collectivité nationale ; qui garantit l'autonomie des collectivités territoriales ; qui reconnaît la pleine responsabilité des partenaires sociaux. Nous oeuvrons pour que la puissance publique donne aux départements et territoires d'Outre mer les moyens d'une pleine égalité et reconnaisse l'apport de leur diversité.

Défenseurs de la liberté de conscience et de la laïcité, nous promouvons la liberté d'expression et le plus large accès à l'information et à la culture. Nous veillons à l'application du principe de parité entre les hommes et les femmes dans toutes les institutions et dans la société.

Soucieux de favoriser l'intégration des populations immigrées résidant sur notre sol, nous favorisons leur adhésion aux valeurs de la République et mettons en œuvre une égalité de plus en plus réelle entre tous. Les droits de chacun doivent s'accompagner de mesures susceptibles d'en permettre la réalisation.

Certains que notre environnement naturel est un bien commun qu'il faut préserver, nous oeuvrons pour un développement durable fondé sur le respect des ressources naturelles, la maîtrise des ressources énergétiques et la protection des espèces.

Profondément européens, nous militons pour une Union politique capable de peser sur l'organisation du monde. Avec les parlementaires de l'ensemble des Etats membres et du Parlement européen qui se reconnaissent dans nos valeurs, nous oeuvrons pour une réorientation économique et sociale de l'Union et travaillons à la construction d'un espace public qui permette aux peuples de s'exprimer et de décider de leur avenir commun.

Militants de la paix, de la concorde et de l'échange entre les peuples, nous défendons la conception d'un monde multipolaire appuyé sur des institutions internationales qui garantissent des règles communes entre les Nations et qui protègent les peuples ou les minorités menacés. Nous voulons un développement plus solidaire envers les pays pauvres à travers des règles commerciales plus justes et des politiques de coopération plus efficaces.

En toutes circonstances, nous plaçons notre action dans le cadre de la promotion de l'intérêt général. Nous constituons une force alternative capable d'assurer les responsabilités de l'Etat. Dans cet esprit, toutes les propositions que nous présentons au Parlement valent acte de gouvernement.

GRUPE SOCIALISTE, RADICAL ET CITOYEN (186 membres)

Mme Patricia Adam, Mme Sylvie Andrieux, M. Jean-Marc Ayrault, M. Jean-Paul Bacquet, M. Dominique Baert, M. Jean-Pierre Balligand, M. Gérard Bapt, M. Claude Bartolone, M. Jacques Bascou, M. Christian Bataille, Mme Delphine Batho, M. Jean-Louis Bianco, Mme Gisèle Biemouret, M. Serge Blisko, M. Patrick Bloche, M. Daniel Boisserie, M. Maxime Bono, M. Jean-Michel Boucheron, Mme Marie-Odile Bouillé, M. Christophe Bouillon, Mme Monique Boulestin, M. Pierre Bourguignon, Mme Danielle Bousquet, M. François Brottes, M. Alain Cacheux, M. Jérôme Cahuzac, M. Jean-Christophe Cambadélis, M. Thierry Carcenac, M. Christophe Caresche, Mme Martine Carrillon-Couvreur, M. Laurent Cathala, M. Bernard Cazeneuve, M. Jean-Paul Chanteguet, M. Alain Claeys, M. Jean-Michel Clément, Mme Marie-Françoise Clergeau, M. Gilles Cocquempot, M. Pierre Cohen, Mme Catherine Coutelle, Mme Pascale Crozon, M. Frédéric Cuvillier, Mme Claude Darciaux, M. Michel Debet, M. Pascal Deguilhem, Mme Michèle Delaunay, M. Guy Delcourt, M. Michel Delebarre, M. Bernard Derosier, M. Michel Destot, M. Marc Dolez, M. Julien Dray, M. Tony Dreyfus, M. Jean-Pierre Dufau, M. William Dumas, M. Jean-Louis Dumont, Mme Laurence Dumont, M. Jean-Paul Dupré, M. Yves Durand, Mme Odette Duriez, M. Philippe Duron, M. Olivier Dussopt, M. Christian Eckert, M. Henri Emmanuelli, Mme Corinne Erhel, M. Laurent Fabius, M. Albert Facon, Mme Martine Faure, M. Hervé Féron, Mme Aurélie Filippetti, Mme Geneviève Fioraso, M. Pierre Forgues, Mme Valérie Fourneyron, M. Michel Françaix, M. Jean-Claude Fruteau, M. Jean-Louis Gagnaire, Mme Geneviève Gaillard, M. Guillaume Garot, M. Jean Gaubert, Mme Catherine Génisson, M. Jean-Patrick Gille, M. Jean Glavany, M. Daniel Goldberg, M. Gaëtan Gorce, Mme Pascale Got, M. Marc Goua, M. Jean Grellier, Mme Élisabeth Guigou, M. David Habib, Mme Danièle Hoffman-Rispal, M. François Hollande, Mme Sandrine Hurel, Mme Monique Iborra, M. Jean-Louis Idiart, Mme Françoise Imbert, M. Michel Issindou, M. Éric Jalton, M. Serge Janquin, M. Henri Jibrayel, M. Régis Juanico, M. Armand Jung, Mme Marietta Karamanli, M. Jean-Pierre Kucheida, Mme Conchita Lacuey, M. Jérôme Lambert, M. François Lamy, M. Jack Lang, M. Jean Launay, M. Jean-Yves Le Bouillonnet, Mme Marylise Lebranchu, M. Patrick Lebreton, M. Gilbert Le Bris, M. Jean-Yves Le Déaut, M. Michel Lefait, M. Jean-Marie Le Guen, Mme Annick Le Loch, M. Patrick Lemasle, Mme Catherine Lemorton, Mme Annick Lepetit, M. Bruno Le Roux, M. Jean-Claude Leroy, M. Bernard Lesterlin, M. Michel Liebgott, Mme Martine Lignières-Cassou, M. François Loncle, M. Victorin Lurel, M. Jean Mallot, M. Louis-Joseph Manscour, Mme Jacqueline Maquet, Mme Marie-Lou Marcel, M. Jean-René Marsac, M. Philippe Martin, Mme Martine Martinel, Mme Frédérique Massat, M. Gilbert Mathon, M. Didier Mathus, Mme Sandrine Mazetier, M. Michel Ménard, M. Kléber Mesquida, M. Jean Michel, M. Didier Migaud, M. Arnaud Montebourg, M. Pierre Moscovici, M. Pierre-Alain Muet, M. Philippe Nauche, M. Henri Nayrou, M. Alain Néri, Mme Marie-Renée Oget, Mme Françoise Olivier-Coupeau, M. Michel Pajon, Mme George Pau-Langevin, M. Christian Paul, M. Germinal Peiro, M. Jean-Luc Pérat, M. Jean-Claude Perez, Mme Marie-Françoise Pérol-Dumont, M. Philippe Plisson, Mme Catherine Quéré, M. Jean-Jack Queyranne, M. Dominique Raimbourg, Mme Marie-Line Reynaud, M. Alain Rodet, M. Bernard Roman, M. René Rouquet, M. Alain Rousset, M. Patrick Roy, M. Michel Sainte-Marie, M. Michel Sapin, Mme Odile Saugues, M. Christophe Sirugue, M. Dominique Strauss-Kahn, M. Pascal Terrasse, M. Jean-Louis Touraine, Mme Marisol Touraine, M. Philippe Tourtelier, M. Jean-Jacques Urvoas, M. Daniel Vaillant, M. Jacques Valax, M. André Vallini, M. Manuel Valls, M. Michel Vauzelle, M. Michel Vergnier, M. André Vézinhét, M. Alain Vidalies, M. Jean-Michel Villaumé, M. Jean-Claude Viollet et M. Philippe Vuilque.

Le président du groupe : Jean-Marc AYRAULT

Apparentés aux termes de l'article 19 du Règlement (18)

Mme Chantal Berthelot, M. Guy Chambefort, M. Gérard Charasse, M. René Dosière, M. Paul Giacobbi, Mme Annick Girardin, M. Joël Giraud, M. Christian Hutin, M. Serge Letchimy, M. Albert Likuvalu, Mme Jeanny Marc, Mme Dominique Orliac, Mme Sylvia Pinel, Mme Martine Pinville, M. Simon Renucci, Mme Chantal Robin-Rodrigo, M. Marcel Rogemont et Mme Christiane Taubira.

(*) Le groupe socialiste, radical et citoyen a changé de dénomination le 11 juillet 2007 pour devenir le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR)

Les député-e-s de France continentale et d'Outre Mer, signataires de la présente déclaration, constituent un groupe parlementaire technique afin de bénéficier des droits associés à la constitution d'un groupe et de favoriser la recherche des moyens d'efficacité de l'action de chaque député-e du groupe.

Les député-e-s Communistes, Verts, Républicains et Ultra Marins entendent faire vivre le libre débat au sein de l'Assemblée nationale, pour assurer la transparence des décisions, pour favoriser le pluralisme et en faire un véritable contre-pouvoir au service des citoyens.

Par leurs propositions, leurs interventions et leurs votes, les député-e-s Communistes, Verts, Républicains et Ultra Marins, pèseront en faveur de tout ce qui sera de nature à rassembler la gauche et à résister face aux projets du gouvernement.

La liberté de conscience, la liberté de la pensée et de son expression sont l'apanage de la République. Elles sont inséparables de la dignité du citoyen, les défendre est le premier devoir du parlementaire. Pour le respect de ces libertés fondamentales dans le cadre de l'Assemblée nationale, se regroupent les député-e-s agissant sous leur responsabilité personnelle et n'acceptant d'autre directive que celle de leur conscience. La liberté de vote leur est garantie.

Les député-e-s Communistes, Verts, Républicains et Ultra Marins se rassemblent autour des valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité. La diversité des sensibilités constitutives aujourd'hui de leur groupe, dans le respect des options individuelles, est une richesse mise au service de ce projet.

GRUPE DE LA GAUCHE DÉMOCRATE et RÉPUBLICAINE (24 membres)

Mme Marie-Hélène Amiable, M. François Asensi, Mme Huguette Bello, Mme Martine Billard, M. Alain Bocquet, M. Patrick Braouezec, M. Jean-Pierre Brard, Mme Marie-George Buffet, M. Jean-Jacques Candelier, M. André Chassaigne, M. Yves Cochet, M. Jacques Desallangre, Mme Jacqueline Fraysse, M. André Gerin, M. Pierre Gosnat, M. Maxime Gremetz, M. Jean-Paul Lecoq, M. Noël Mamère, M. Alfred Marie-Jeanne, M. Roland Muzeau, M. Daniel Paul, M. François de Rugy, M. Jean-Claude Sandrier et M. Michel Vaxès.

Le président du groupe : M. Jean-Claude SANDRIER

Groupe Nouveau Centre (NC)

Unis au cœur de la vie politique française, les députés soussignés constituent un groupe parlementaire dénommé Nouveau centre.

Partenaires loyaux de la majorité présidentielle née le 6 mai 2007, ils apportent leur soutien au Président de la République dans sa volonté de rassembler au-delà des clivages traditionnels et de mettre en place les réformes profondes dont le pays a besoin. Ils sont déterminés à exercer leur liberté de parole et à être force de propositions au sein de la majorité, pour mener à bien le redressement du pays. Ils auront à cœur de défendre les aspirations et les préoccupations des Françaises et des Français et de se faire leur porte-parole auprès du gouvernement à l'Assemblée nationale.

Les députés du groupe Nouveau centre entendent agir pour construire une démocratie moderne et affirment leur attachement aux idées et aux valeurs sociales, libérales et européennes.

Ils souhaitent réconcilier l'économie et la solidarité. Dans un monde confronté à la mondialisation, seule une économie de marché performante, fondée sur le travail et l'innovation, permettra de développer l'emploi et de créer les richesses que l'on pourra redistribuer pour mettre en œuvre la nécessaire solidarité. Seule l'attention portée aux plus faibles de la société assure l'équilibre de cette économie. En redonnant aux Français le goût d'entreprendre, en revalorisant le travail, en diminuant les charges sociales, en développant la recherche, on redonnera à la France les moyens d'une croissance dynamique.

Ils entendent également contribuer à moderniser notre vie politique. Il est temps de faire respirer notre démocratie, de redonner du sens à nos institutions, qu'il s'agisse de la restauration du rôle du Parlement, de la garantie d'un Etat impartial, de la promotion de la société civile, d'une plus juste représentation des forces politiques au Parlement.

Les députés du groupe Nouveau centre souhaitent une gestion budgétaire saine et responsable, visant à réduire la dette et équilibrer le budget de fonctionnement de l'Etat. Pour assurer la croissance de la France et pour l'avenir de nos enfants, l'assainissement des finances publiques est pour nous une priorité.

Autre priorité absolue du pays, l'école, avec un objectif : réduire l'échec scolaire et faire de l'école un lieu d'excellence pour tous. Des parcours de formation et d'apprentissage mieux adaptés aux élèves permettront de valoriser toutes les voies de réussite. C'est une nouvelle relation de confiance qui doit s'instaurer entre les enseignants, les parents d'élèves et la Nation.

Les députés du groupe Nouveau centre sont profondément conscients de la nécessité d'agir concrètement pour préserver l'environnement. Porte-parole des droits de l'Homme, la France doit aussi devenir le porte-parole des droits des générations futures. Ils souhaitent la fixation d'objectifs clairs en promouvant une économie et une société responsables sur le plan environnemental.

Les députés du groupe Nouveau centre sont, de cœur et de raison, profondément Européens et convaincus que la France a besoin d'Europe, pour défendre notre modèle de société et notre prospérité, pour peser sur le monde. L'urgence est aujourd'hui de donner à l'Europe les moyens de fonctionner démocratiquement à 27, ce qui passe par la rédaction rapide d'un nouveau traité répondant aux attentes des peuples de l'Union.

Enfin, les députés du groupe Nouveau centre veulent répondre aux attentes des Français qui ont le sentiment d'être les « oubliés du progrès » et doutent de la capacité des politiques à résoudre les problèmes du pays. En rejetant une manière trop lointaine de faire de la politique, en menant jusqu'au bout les réformes nécessaires, en disant la vérité aux Français, ils veulent leur redonner l'espoir, pour que la France redevienne un modèle.

GRUPE NOUVEAU CENTRE (20 membres)

M. Jean-Pierre Abelin, M. Christian Blanc, M. Charles de Courson, M. Stéphane Demilly, M. Francis Hillmeyer, M. Michel Hunault, M. Olivier Jardé, M. Yvan Lachaud, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Maurice Leroy, M. Claude Leteurre, M. Hervé Morin, M. Nicolas Perruchot, M. Jean-Luc Prétel, M. François Rochebloine, M. Rudy Salles, M. André Santini, M. François Sauvadet, M. Francis Vercamer et M. Philippe Vigier.

Le président du groupe : François SAUVADET

Apparentés aux termes de l'article 19 du Règlement (3)

M. Abdoulatifou Aly, M. Jean Dionis du Séjour, M. Philippe Folliot.